



MINISTÈRE DES ARMÉES

**DEMANDE D'INFORMATIONS
PRESTATION D'ENTREPOSAGE AU PROFIT DU MCO TERRESTRE**

-oŝo-



SOMMAIRE

1	OBJET DE LA DEMANDE D'INFORMATIONS	3
2	OBJECTIF DE LA DEMANDE D'INFORMATIONS	3
3	REPONSES	4
3.1	Présentation des réponses	4
3.2	Envoi des réponses et demandes de précisions	4
3.3	Sécurité – Protection des Informations	4
4	BESOIN OPERATIONNEL	4
5	INFORMATIONS SUR L'OPERATEUR ECONOMIQUE	6
5.1	Informations générales :	6
5.2	Informations financières et marché :	6
5.3	Organisation :	7
5.4	Références :	7
6	Réponses :	7
6.1	Par rapport à notre besoin opérationnel,	7
6.2	Catalogue électronique et carte achat	8
6.3	SECRET	8
6.4	Formation de votre personnel aux outils informatiques listés <i>supra</i> ?	8
6.5	Coût global du contrat	8
6.6	Indicateur de performance	9
6.7	Solutions alternatives	9
7	Visite des lieux	9
8	Présentation du site de WOIPPY	10
8.1	Bâtiment n°9	10
8.2	Bâtiment n°20	11
8.3	Bâtiment n°24	11
9	Signature	12

1 OBJET DE LA DEMANDE D'INFORMATIONS

La présente demande d'informations (DI), est formulée par la structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres (SIMMT). La SIMMT est la maîtrise d'ouvrage déléguée qui, au sein du ministère des Armées et des Anciens combattants, organise et pilote sur le plan stratégique le maintien en condition opérationnelle (MCO) des matériels terrestres. La SIMMT est aussi responsable du volet logistique du MCO et plus particulièrement de l'entreposage de ressources telles que des rechanges et des sous-ensembles qui relèvent des matériels terrestres.

La présente DI a pour objet de recueillir des avis et toute donnée utile de la part d'opérateurs économiques sur leur capacité à développer une prestation de service axée sur la prise en exploitation d'un site logistique étatique dédié à l'entreposage de ressources du MCO des matériels terrestres (MCO-T).

2 OBJECTIF DE LA DEMANDE D'INFORMATIONS

L'objectif de la présente DI est de constituer une cartographie des solutions techniques et managériales que peut proposer un panel représentatif d'entreprises en tant qu'opérateur d'un site étatique dédié à la logistique physique d'entreposage du MCO-T.

Il s'agit également pour l'Administration de mieux cerner les principales contraintes que pourrait rencontrer un opérateur dans un tel exercice. Sur la base de ces contraintes, il s'agira pour l'Administration d'évaluer la faisabilité technique et le niveau de soutenabilité économique de la prestation comme envisagé initialement.

Ce référentiel constituera un des éléments d'entrée d'une éventuelle consultation qui viserait à contractualiser une ou plusieurs de prestations de service logistique, en se basant sur la stratégie d'acquisition la plus adaptée.

La présente DI ne constitue donc ni un acte d'achat, ni une consultation liée à un marché public. Elle ne saurait constituer un quelconque engagement de l'Administration à lancer ultérieurement une opération sur le même objet. Réciproquement, les réponses à cette DI ne constitueront pas des engagements contractuels ou précontractuels de la part de leurs auteurs.

L'objet de la présente DI ne présume pas de la nature exacte des prestations qui pourraient faire l'objet d'une consultation future.

Aucun opérateur économique répondant à cette DI ne pourra prétendre à une rémunération ou une indemnisation pour les réponses apportées.

3 REPONSES

3.1 Présentation des réponses

Les réponses seront rédigées en langue française.

Chaque réponse devra correspondre à un document sous format Word d'un maximum de 20 pages (taille de caractère minimal de 11) en incluant les annexes.

Chaque opérateur économique fournissant une réponse est invité à désigner nommément une personne qui serait le point de contact de la société auprès de la SIMMT pour des échanges dans le cadre de cette demande d'informations.

3.2 Envoi des réponses et demandes de précisions

Les questions éventuelles pourront être posées via la PLACE.

Les réponses sont attendues pour le **7 janvier 2025 inclus**.

Les sociétés sont informées de la gratuité des réponses qu'elles communiquent dans le cadre de cette demande d'informations.

3.3 Sécurité – Protection des Informations

Les sociétés répondant à l'étude sont donc informées que les résultats de celles-ci et donc leurs réponses pourront être utilisées ultérieurement dans le cadre d'une consultation avec mise en concurrence. Les sociétés sont donc invitées à ne communiquer à l'Administration que les informations qu'elles jugent ne pas relever de la protection du secret industriel et commercial.

4 BESOIN OPERATIONNEL

Le besoin opérationnel de la SIMMT pour ce qui concerne la présente DI est cadré par les éléments visés *infra* :

- les prestations seront réalisées sur un site logistique mis à disposition par l'Administration qui est localisé à WOIPPY ;
- l'infrastructure logistique sera mise à disposition « à nue », « en l'état » et le prestataire sera responsable de son équipement en mobilier¹ et matériels spécifiques (transpalettes, chariots élévateurs...). Le prestataire prendra en compte la maintenance courante de l'infrastructure. La maintenance lourde restera à charge de l'Administration selon des modalités à définir avec le Service d'Infrastructure de la Défense (SID) ;
- la capacité de stockage sur le site de WOIPPY² sera de l'ordre de 20 000 à 30 000 m³ ;
- la ressource à entreposer correspond à des sous-ensembles mécaniques gerbables ou non gerbables (ex. moteur en conteneur métallique), à des pièces détachées (sous emballage primaire ou nues), à des consommables en vrac (ex. visserie) et à des matériels spécifiques à l'aéro-largage (emballages spécifiques) ;
- le site qui sera exploité par le prestataire aura le statut « d'entrepôt central » (EC). Il réceptionnera et contrôlera la conformité des ressources, il les stockera et préparera leur distribution aux forces en métropole voire à des opérateurs industriels privés (prestataires de la SIMMT) ;
- le prestataire sera responsable par délégation de l'Administration de la gestion logistique des ressources (prise en patrimoine notamment) qui lui seront confiées ainsi que de l'exécution des actes de contrôle interne logistique (contrôle qualitatif, recensement...) rattachés aux dites ressources ;

¹ Mobilier technique ou qui relève des fonctions support ou vie courante (palettiers, bureaux...).

² Détachement du 6^{ème} régiment du Matériel de WOIPPY - Quartier colonel CLERC – route de ROMBASS - 57140 WOIPPY

- le stockage concernera exclusivement des ressources qui relèvent du MCO-T. Il sera réalisé selon les normes environnementales et de sécurité en vigueur et en appliquant les procédures propres au MCO-T ;
- la préparation des commandes et la mise à disposition des ressources auprès des transporteurs seront réalisées par le prestataire selon les objectifs de performance définis par la SIMMT. L'exigence en termes de performance sera de l'ordre :
 - d'un jour ouvré pour les urgences absolues ;
 - de trois jours ouvrés pour les flux génériques ;
- les acheminements (transport et transit) seront assurés par des opérateurs publics qui relèvent du MINARM. Le prestataire sera donc directement raccordé au réseau d'acheminement étatique ;
- le taux de rotation annuelle des stocks sera de l'ordre de 33%. Les ressources seront distribuées vers cinq types de destinataires : les centres de distribution régionaux (CDR) des régiments du Matériel (RMAT), les entrepôts centraux (EC) et les cellules d'approvisionnements de structure industrielle (CASI) des Bases de soutien du Matériel (BSMAT), les cellules approvisionnement des ateliers (CAA) des régiments de Forces, voire des prestataires industriels privés. La volumétrie globale des flux de transit sera annuellement de l'ordre de 50 000 à 100 000 flux ;
- le prestataire sera amené à mettre en œuvre les outils numériques de l'Administration :
 - le système de gestion d'entrepôt (ou *Warehouse Management System*) G-STOCK ;
 - le système de gestion des transports (ou *Transport Management System*) SILRIA ;
 - le système d'information de la maintenance du MCO-T SIMAT ;
 - le système d'information financier CHORUS.
- la formation à l'emploi de ces outils numériques sera assurée par l'État ;
- le prestataire armera l'entrepôt avec du personnel qui relève de sa responsabilité. L'ensemble du personnel employé par le prestataire devra faire l'objet *a minima* d'un contrôle élémentaire de sécurité ;
- le personnel du prestataire devra détenir un niveau d'habilitation idoine³ pour pouvoir opérer les outils numériques susvisés ;
- si les entreprises répondant à la présente DI expriment le besoin, une visite du site de WOIPPY pourra être organisée par l'Administration en S48 (date restant à préciser).

³ Niveau SECRET.

5 INFORMATIONS SUR L'OPERATEUR ECONOMIQUE

L'entreprise est invitée à renseigner les informations suivantes :

5.1 Informations générales :

Raison sociale :	
<p><u>Adresse</u></p> <p>N°.....</p> <p>Rue.....</p> <p>Localité :.....</p> <p>Code Postal :.....</p> <p>Pays :.....</p>	<p><u>Contact</u></p> <p>Nom et Prénom :.....</p> <p>Téléphone portable :.....</p> <p>Téléphone fixe :.....</p> <p>@ :.....</p>

- effectifs / organigramme :
- positionnement ?
 1. distributeur, intégrateur, maître d'œuvre, prestataire de services...
 2. recours à la co-traitance, sous-traitance (précisez) ?
 3. marché local, national, européen, mondial (précisez) ?

5.2 Informations financières et marché :

5.2.1 Quels ont été vos Chiffres d'Affaires (CA), le résultat net comptable (RNC) et Effectifs moyens sur les 3 derniers exercices ?

ANNEE	CA €	RESULTATS €	EFFECTIFS MOYENS

5.2.2 Principaux clients sur des opérations similaires au besoin exprimé et part en % que chacun occupe dans votre chiffre d'affaires 2024 :

Nom client	Depuis – (années relation)	% du CA 2024
.....		
Ministère des armées		

- dynamique du secteur :
 1. niveau de concurrence ;
 2. niveau d'innovation (précisez ces éléments s'ils caractérisent votre secteur).

5.3 Organisation :

- 1 compétences (ingénieurs, technicien, logisticien...) et qualification clés ;
- 2 services : nature des services, niveau de service, moyens mis en œuvre (ex : capacités de stockage et de livraison, conditions de stockage, délai de livraison, périmètre de livraison) ;
- 3 lieux d'implantations : maillage actuel de la société et évolution à venir (potentiellement fournir une carte avec positionnement en France, et/ou étranger) ;
- 4 perspectives / axes de développement.

5.4 Références :

1. références clients (privés/publics) ;
2. forme et type des contrats pour les clients privés et publics (si possible joindre des exemples démarqués).

6 Réponses :

- 1 Quels sont les points bloquants ou points durs que vous identifiez pour ce qui concerne la mise en œuvre de cette prestation ?

6.1 Par rapport à notre besoin opérationnel,

1. Pouvez-vous nous lister les exigences minimums de performances organisationnelles et opérationnelles...correspondant à notre besoin opérationnel ?
2. Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur de chiffre (annuel, mensuel, trimestriel) de la prestation correspondant au besoin opérationnel défini en paragraphe 4 ?
3. Vos prix sont-ils révisables ou ajustables annuellement ? Si oui, quelles sont vos indices de l'INSEE correspondant le mieux à votre prestation ?
4. Le management est-il compris dans votre forfait ? Si oui quels sont les prestations, les exigences et les livrables réalisés par votre société ?
5. Quelles sont les types de garanties prévues correspondant à votre forfait ?
6. Pouvez-vous lister les types et le nombre de matériels informatiques que vous estimez nécessaires pour réaliser le besoin opérationnel ?
7. Pouvez-vous nous lister les habilitations (secret) nécessaires des personnes pour réaliser le besoin opérationnel (cadres, opérateurs informatiques) ?
8. Pouvez-vous nous lister les compétences nécessaires à la société pour réaliser le besoin opérationnel ?
9. D'après vous, quelles seraient les normes environnementales et de sécurité nécessaires pour réaliser le besoin opérationnel ?

6.1.1 Prestations opérationnelles supplémentaires

1. Afin d'améliorer nos performances, quels sont les exigences et livrables supplémentaires liés aux nouvelles prestations que vous êtes en mesure de nous proposer ?
2. Quels sont les avantages pour l'Administration de chacune des prestations supplémentaires ?
3. Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur de chiffreage pour chacune de ces prestations supplémentaires ?
4. Quelles sont les types de garanties prévues correspondant à vos prestations supplémentaires ?

6.2 Catalogue électronique et carte achat

1. Avez-vous un catalogue électronique et un paiement par carte achat ?
2. Pouvez-vous nous lister les prestations que vous proposez via catalogue électronique et payable par carte achat ?

6.3 SECRET

Dans le cadre de l'exécution de certaines prestations, votre société (la personne morale) devra être habilitée niveau SECRET, et aura donc potentiellement l'accès à des ISC (niveau SECRET, nature DEFENSE).

1. Quel est votre niveau d'habilitation ? Si vous n'en possédez aucune, êtes-vous prêt à demander une habilitation idoine ? Si non, quels sont vos freins ?

6.4 Formation de votre personnel aux outils informatiques listés *supra* ?

1. Combien de personnes en début de contrat au vu du besoin est-il nécessaire de former ?
2. D'après votre expérience, à quel rythme ces formations doivent-elles être renouvelées ?

6.5 Coût global du contrat

1. Le nombre d'années du contrat va-t-il avoir un impact financier sur le coût du contrat ?
2. Si oui, sur 7 ans, pouvez-vous nous présenter de manière synthétique la diminution des coûts et les facteurs qui influencent cette diminution ?
3. Autrement, quels sont les autres facteurs qui peuvent influencer la diminution du coût global du contrat sur une période de 7 ans ?
4. Si le nombre de flux journalier ou annuel augmente :
 - le coût de votre prestation reste-t-il le même ?
 - quels sont les paramètres qui font augmenter le coût de la prestation ?

6.6 Indicateur de performance

1. Quels sont vos indicateurs pour mesurer votre performance ? Pouvez-vous préciser votre méthode de calcul pour chacun des indicateurs ?

6.7 Solutions alternatives

1. En première approche, seriez-vous en mesure de proposer une solution alternative à celle objet de la présente DI ?
2. En quoi cette offre serait plus avantageuse pour l'Administration en termes de services et de coûts ?
3. Si oui, précisez la nature de cette offre alternative ?

7 Visite des lieux

Une visite non obligatoire aura lieu en S48 (modalités à fixer). Elle sera suivie d'une séance de questions réponses.

Le représentant de la société participant à la visite devra transmettre au moins 48h avant une copie de la pièce d'identité qui sera présentée pour accéder au site ainsi que le numéro d'immatriculation de son véhicule.

Les informations sont à transmettre à l'adresse suivante : jonathan.winkelsass@intradef.gouv.fr

8.2 Bâtiment n°20



8.3 Bâtiment n°24



9 Signature

Colonel Stéphane GAUTHIER	
ICT Virginie MARTINAUD	